

**EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil Municipal**

10 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze, le 10 février à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame MIGNOT Agnès, Le Maire.

Étaient présents : Mme MIGNOT Agnès, Le Maire, NICOLAS Roger, DESPRES Bernard, POLLANTRU Philippe, PIERRET Claudine, PARIZOT Maryvonne, FOURNENC Guy, BIGEARD Jacky, WLASNIAK Nicolas,

Absents excusés : PARIZOT Christian.

Absent représenté :

Nombre de Membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
10	9	9
Votes contre : 00 Votes abstention : 01		Votes pour : 08

Date de convocation : 03/02/2012

Date d'affichage : 03/02/2011

Madame PIERRET Claudine a été nommé secrétaire.

Objet : VŒU - MISE A GRAND GABARIT DU CANAL ENTRE BRAY-SUR-SEINE ET NOGENT-SUR-SEINE.

Madame le Maire expose que la mise à grand gabarit du canal de liaison fluvial entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine doit prochainement donner lieu au choix parmi les différents scénarios préparés par Voies Navigables de France, qui sont exposés à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé,

Après avoir examiné le projet de mise à grand gabarit du canal entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine présenté par Voies Navigables de France et pris connaissance des différents scénarios,

Après en avoir délibéré à l'unanimité par 8 voix pour, 1 abstention :

- CONSTATE que la situation actuelle d'un gabarit de 60 t avec des dérogations ponctuelles à 900 t n'est pas une solution pérenne et que les scénarios 1 et 2 ne répondent pas aux enjeux de demain ;
- SE PRONONCE en faveur du scénario 3 (2500 t) qui répond aux besoins du futur, tout en étant économiquement le plus rentable en termes de retour sur investissement avec de plus, un faible impact sur l'environnement.

Certifié exécutoire par Agnès MIGNOT, le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le _____ et de publication de _____
Fait et délibéré en séance. Ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Le Maire,
Agnès MIGNOT

